

TROILUS ANNONCE LA CLÔTURE DE LA VENTE D'ACTIFS PRÉCÉDEMMENT ANNONCÉE À SAYONA MINING LTD POUR UN MONTANT DE 40 MILLIONS DE \$ CA ET UN PLACEMENT PRIVÉ DE 4,8 MILLIONS DE \$ CA; UN WEBINAIRE SERA ORGANISÉ LE 22 NOVEMBRE À 11 H (HNE)

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS.

Le 17 novembre 2022, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société », TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) annonce qu'elle a conclu aujourd'hui la vente d'actifs précédemment annoncée de 1 824 concessions à une filiale de Sayona Mining Limited (« Sayona ») pour une contrepartie de 184 331 797 millions d'actions ordinaires de Sayona émises au prix de 0,217 \$ CA par action, représentant une valeur de 40 millions de \$ CA. De plus, Troilus s'est vu accorder une redevance sur les revenus nets de fonderie de 2 % pour tous les produits minéraux des concessions cédées. Troilus a émis un total de 9 883 163 actions ordinaires de Troilus à Sayona au prix de 0,49 \$ CA par action pour un produit brut total revenant à Troilus de 4 842 749,87 \$ CA (le « placement privé »). Dans le cadre du placement privé, Sayona s'est vu accorder certains droits de participation pour maintenir sa participation, pourvu qu'elle maintienne ladite participation à 5 % ou plus.

Troilus organisera un webinaire en direct pour discuter de la transaction

Troilus organisera un webinaire en direct le mardi 22 novembre à 11 h HNE (8 h HNP), au cours duquel le chef de la direction de Troilus, Justin Reid, discutera de la transaction de Sayona, ainsi que d'autres nouvelles récentes. La présentation sera ensuite suivie d'une période de questions ouvertes. Les participants peuvent poser leurs questions pendant le webinaire ou les envoyer à l'avance à l'adresse info@troilusgold.com. Une rediffusion du webinaire pourra être visionnée plus tard sur le site Web de Troilus.

Date : Mardi 22 novembre 2022

Heure : 11 h HNE ou 8 h HNP

Lien du webinaire : <https://us06web.zoom.us/j/83225295405>

Numéro de téléphone pour assister au webinaire (pour une meilleure qualité, veuillez composer un numéro en fonction de votre position actuelle) :

Canada : +1 204 272-7920, +1 438 809-7799, +1 587 328-1099, +1 647 374-4685, +1 647 558-0588, +1 778 907-2071, +1 780 666-0144

États-Unis : +1 720 707-2699, +1 253 205-0468, +1 253 215-8782, +1 301 715-8592, +1 305 224-1968, +1 309 205-3325, +1 312 626-6799, +1 346 248-7799, +1 360 209-5623, +1 386 347-5053, +1 507 473-4847, +1 564 217-2000, +1 646 558-8656, +1 646 931-3860, +1 669 444-9171, +1 689 278-1000, +1 719 359-4580

Numéro d'identification du webinaire : 832 2529 5405

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière junior basée au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et la réduction des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus dans le but de parvenir à la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Les concessions de Troilus couvrent 435 km² dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Justin Reid

Chef de la direction, Troilus Gold Corp.

+1 (647) 276-0050, poste 1305

justin.reid@troilusgold.com

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement privé n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « **loi américaine sur les valeurs mobilières** »), ou de toute loi étatique sur les valeurs mobilières aux États-Unis, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au profit de personnes des États-Unis en l'absence d'inscription ou de toute exemption pertinente des exigences d'inscription de la loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois étatiques pertinentes sur les valeurs mobilières aux États-Unis. Ce communiqué de presse ne peut constituer une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat de valeurs mobilières aux États-Unis, et il n'y aura pas non plus de vente dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés concernant les avantages anticipés de la vente et du placement privé pour les parties et leurs actionnaires, les futurs résultats d'exploitation, les résultats et les succès des parties à la transaction, le potentiel de croissance de Troilus et la capacité de Troilus à poursuivre ses activités d'ingénierie et d'autres activités. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui

indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les incertitudes concernant l'obtention de toutes les approbations réglementaires; les risques que les avantages des transactions ne se réalisent pas; l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sans s'y limiter, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.